certifié conforme
par le Gérant

1. BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050-SD **2026**

cerfa

N° 15949 * 08

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise ABONDANCE - SIREN : 394922280

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12 — Néant ☐

				Brut		Amortissements, provisions	Exercice N clos le 31/12/2025 Net
Capital souscrit non appelé		**TOTAL (I)**	AA	**0**			**0**
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	**0**	AC	**0**	**0**
		Frais de développement	CX	**0**	CQ	**0**	**0**
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	**2 071**	AG	**2 071**	**0**
		Fonds commercial (1)	AH	**45 735**	AI	**0**	**45 735**
		autres immos incorporelles	AJ	**0**	AK	**0**	**0**
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	**0**	AM	**0**	**0**
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	**0**	AO	**0**	**0**
		Constructions	AP	**0**	AQ	**0**	**0**
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	**1 611**	AS	**1 261**	**350**
		Autres immos corporelles	AT	**132 228**	AU	**112 514**	**19 714**
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	**0**	AW	**0**	**0**
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	**30**	CT	**0**	**30**
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	**0**	CV	**0**	**0**
		Créances rattachées à participations	BB	**0**	BC	**0**	**0**
		Autres titres immobilisés	BD	**200**	BE	**0**	**200**
		Prêts	BF	**0**	BG	**0**	**0**
		Autres immobilisations financières	BH	**12 000**	BI	**0**	**12 000**
		Total (II)	BJ	**193 875**	BK	**115 846**	**78 029**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	**0**	BM	**0**	**0**
		En cours de production de biens	BN	**0**	BO	**0**	**0**
		En cours de production de services	BP	**0**	BQ	**0**	**0**
		Produits intermédiaires et finis	BR	**0**	BS	**0**	**0**
		Marchandises	BT	**478 837**	BU	**0**	**478 837**
		Avances et acomptes sur commandes	BV	**0**	BW	**0**	**0**
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX	**65 421**	BY	**0**	**65 421**
		Autres créances (3)	BZ	**113 227**	CA	**0**	**113 227**
		Capital souscrit appelé, non versé	CB	**0**	CC	**0**	**0**
	DIVERS	V.M.P. (dont actions propres: **0**)	CD	**0**	CE	**0**	**0**
		Disponibilités	CF	**21 150**	CG	**0**	**21 150**
COMPTES DE REGULARISATION		Charges constatées d'avance (3)	CH	**7 166**	CI	**0**	**7 166**
		Total (III)	CJ	**685 801**	CK	**0**	**685 801**
		Frais d'émission d'emprunt **(IV)**	CW	**0**			**0**
		Primes de remboursement des emprunts **(V)**	CM	**0**			**0**
		Écarts de conversion actif et différences d'évaluation **(VI)**	CN	**0**			**0**
		Total général (I à VI)	CO	**879 676**	1A	**115 846**	**763 830**

(1) Droit au bail	**0**	(2) à moins d'un an	CP	**12 000**	(3) à + d'1 an	CR	**0**
Clause de réserve de propriété - immob.	**0**		stocks	**0**		créances	**0**

certifié conforme
par le Gérant



2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise | ABONDANCE - SIREN : 394922280 | — Néant ☐

					Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :		30 000)	DA	30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	0
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence	EK	0)	DC	0
	Réserve légale (3)			DD	3 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	0
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	0)	DF	0
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)	EJ	0)	DG	121 510
	Report à nouveau			DH	0
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	9 483
	Subventions d'investissement			DJ	0
	Provisions réglementées			DK	0
	TOTAL (I)			DL	163 993
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	0
	Avances conditionnées			DN	0
	TOTAL (II)			DO	0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	0
	Provisions pour charges			DQ	0
	TOTAL (III)			DR	0
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	0
	Autres emprunts obligataires			DT	0
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	148 820
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI	0)	DV	13
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	42 413
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	347 459
	Dettes fiscales et sociales			DY	61 133
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	0
	Instrument financier à terme			D1	0
	Autres dettes			EA	0
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	0
	TOTAL (IV)			EC	599 837
	Écarts de conversion passif et différence d'évaluation **TOTAL (V)**			ED	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	763 830

RENVOIS					
	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	0
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	0
			- Écart de réévaluation libre	1D	0
			- Réserve de réévaluation (1976)	1E	0
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		EF	0
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	528 276
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	120

certifié conforme
par le Gérant

5. IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ABONDANCE — Néant ☐

CADRE A - IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Augmentations: Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				**TOTAL I**	CZ	0	D8	0	D9	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				**TOTAL II**	KD	52 940	KE	0	KF	0
CORPORELLES	Terrains					KG	0	KH	0	KI	0
	Constructions — Sur sol propre	dont composants	L9	0		KJ	0	KK	0	KL	0
	Constructions — Sur sol d'autrui	dont composants	M1	0		KM	0	KN	0	KO	0
	Constructions — Installations générales, agencements, aménagements des constructions	dont composants	M2	0		KP	0	KQ	0	KR	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	dont composants	M3	0		KS	32 802	KT	0	KU	0
	Autres immo. corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers					KV	90 945	KW	0	KX	0
	Autres immo. corporelles — Matériel de transport					KY	50 471	KZ	0	LA	0
	Autres immo. corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	33 544	LC	0	LD	0
	Autres immo. corporelles — Emballages récupérables et divers					LE	0	LF	0	LG	0
	Immobilisations corporelles en cours					LH	0	LI	0	LJ	0
	Avances et acomptes					LK	0	LL	0	LM	0
					TOTAL III	LN	207 762	LO	0	LP	0
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G	0	8M	0	8T	0
	Autres participations					8U	30	8V	0	8W	0
	Autres titres immobilisés					1P	0	1R	0	1S	200
	Prêts et autres immobilisations financières					1T	12 116	1U	0	1V	0
					TOTAL IV	LQ	12 147	LR	0	LS	200
					Total général (I + II + III + IV)	ØG	272 849	ØH	0	ØJ	200

CADRE B - IMMOBILISATIONS				Diminutions: Par virement de poste à poste		Diminutions: Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	IN	0	CØ	0	DØ	0	D7	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	IO	0	LV	5 134	LW	47 806	1X	0	
CORPORELLES	Terrains		IP	0	LX	0	LY	0	LZ	0	
	Constructions — Sur sol propre		IQ	0	MA	0	MB	0	MC	0	
	Constructions — Sur sol d'autrui		IR	0	MD	0	ME	0	MF	0	
	Constructions — Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions		IS	0	MG	0	MH	0	MI	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	0	MJ	31 191	MK	1 611	ML	0	
	Autres immo. corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers		IU	0	MM	0	MN	90 945	MO	0	
	Autres immo. corporelles — Matériel de transport		IV	0	MP	9 771	MQ	40 700	MR	0	
	Autres immo. corporelles — Matériel bureau et informatique, mobilier		IW	0	MS	32 961	MT	583	MU	0	
	Autres immo. corporelles — Emballages récupérables et divers		IX	0	MV	0	MW	0	MX	0	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	0	MZ	0	NA	0	NB	0	
	Avances et acomptes		NC	0	ND	0	NE	0	NF	0	
		TOTAL III	IY	0	NG	73 924	NH	133 838	NI	0	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	0	ØU	0	M7	0	ØW	0	
	Autres participations		I0	0	ØX	0	ØY	30	ØZ	0	
	Autres titres immobilisés		I1	0	2B	0	2C	200	2D	0	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	0	2E	116	2F	12 000	2G	0	
		TOTAL IV	I3	0	NJ	116	NK	12 230	2H	0	
		Total général (I + II + III + IV)	I4	0	ØK	79 174	ØL	193 875	ØM	0	

certifié conforme
par le Gérant

5 bis TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉEVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 *bis*-SD **2026**

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué **la réévaluation légale** de **leurs immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ABONDANCE — Néant ☐

Exercice N clos le 31/12/2025

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1– col. 2) – col. 5] (5)
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
		1	2	3	4	5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0	0	0
2	Fonds commercial	0	0	0	0	0	0
3	Terrains	0	0	0	0	0	0
4	Constructions	0	0	0	0	0	0
5	Installations techniques mat. et out. Industriels	0	0	0	0	0	0
6	Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0
7	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0
8	Participations	0	0	0	0	0	0
9	Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0	0
10	**TOTAUX**	0	0	0	0	0	0

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
(4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL	
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice		0
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-	0
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice	=	0

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.
Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.
Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

certifié conforme
par le Gérant

6. AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ABONDANCE — Néant ☐

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY	0	EL	0	EM	0	EN	0
Fonds commercial		RE	0	RF	0	RI	0	RJ	0
Autres immobilisations incorporelles		PE	7 205	PF	0	PG	5 134	PH	2 071
TOTAL I		RK	7 205	RM	0	RN	5 134	RO	2 071
Terrains		PI	0	PJ	0	PK	0	PL	0
Constructions	Sur sol propre	PM	0	PN	0	PO	0	PQ	0
	Sur sol d'autrui	PR	0	PS	0	PT	0	PU	0
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV	0	PW	0	PX	0	PY	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	32 130	QA	322	QB	31 191	QC	1 261
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD	86 261	QE	3 710	QF	0	QG	89 970
	Matériel de transport	QH	24 053	QI	6 233	QJ	8 203	QK	22 083
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	33 228	QM	194	QN	32 961	QO	461
	Emballages récupérables et divers	QP	0	QR	0	QS	0	QT	0
TOTAL II		QU	175 671	QV	10 459	QW	72 356	QX	113 775
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	182 877	ØP	10 459	ØQ	77 490	ØR	115 846

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9	0	N1	0	N2	0	N3	0	N4	0	N5	0	N6	0
Fonds commercial		RP	0	RQ	0	RR	0	RS	0	RT	0	RU	0	RV	0
Autres immobilisations incorporelles		N7	0	N8	0	P6	0	P7	0	P8	0	P9	0	Q1	0
TOTAL I		RW	0	RX	0	RY	0	RZ	0	SB	0	SC	0	SD	0
Terrains		Q2	0	Q3	0	Q4	0	Q5	0	Q6	0	Q7	0	Q8	0
Constructions	Sur sol propre	Q9	0	R1	0	R2	0	R3	0	R4	0	R5	0	R6	0
	Sur sol d'autrui	R7	0	R8	0	R9	0	S1	0	S2	0	S3	0	S4	0
	Installations gales., agencts. et aménag.	S5	0	S6	0	S7	0	S8	0	S9	0	T1	0	T2	0
Installations techniques, matériel et outillage		T3	0	T4	0	T5	0	T6	0	T7	0	T8	0	T9	0
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1	0	U2	0	U3	0	U4	0	U5	0	U6	0	U7	0
	Matériel de transport	U8	0	U9	0	V1	0	V2	0	V3	0	V4	0	V5	0
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6	0	V7	0	V8	0	V9	0	W1	0	W2	0	W3	0
	Emballages récup. et divers	W4	0	W5	0	W6	0	W7	0	W8	0	W9	0	X1	0
TOTAL II		X2	0	X3	0	X4	0	X5	0	X6	0	X7	0	X8	0
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL	0					NM	0					NO	0
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP	0	NQ	0	NR	0	NS	0	NT	0	NU	0	NV	0
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW	0	**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)**				NY	0	**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)**				NZ	0

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunts à étaler	0	0	Z9	0	Z8	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	SP	0	SR	0

certifié conforme
par le Gérant



7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ABONDANCE — Néant ☐

NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
			1		2		3		4	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers		3T	0	TA	0	TB	0	TC	0
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)		3U	0	TD	0	TE	0	TF	0
	Provisions pour hausse des prix		3V	0	TG	0	TH	0	TI	0
	Amortissements dérogatoires		3X	0	TM	0	TN	0	TO	0
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3	0	D4	0	D5	0	D6	0
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ	0	IK	0	IL	0	IM	0
	Autres provisions réglementées		3Y	0	TP	0	TQ	0	TR	0
	TOTAL I		3Z	0	TS	0	TT	0	TU	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		4A	0	4B	0	4C	0	4D	0
	Provisions pour garanties données aux clients		4E	0	4F	0	4G	0	4H	0
	Provisions pour amendes et pénalités		4N	0	4P	0	4R	0	4S	0
	Provisions pour pertes de change		4T	0	4U	0	4V	0	4W	0
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X	0	4Y	0	4Z	0	5A	0
	Provisions pour impôts		5B	0	5C	0	5D	0	5E	0
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		5F	0	5H	0	5J	0	5K	0
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions		EO	0	EP	0	EQ	0	ER	0
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		5R	0	5S	0	5T	0	5U	0
	Autres provisions pour risques et charges		5V	0	5W	0	5X	0	5Y	0
	TOTAL II		5Z	0	TV	0	TW	0	TX	0
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A	0	6B	0	6C	0	6D	0
		- corporelles	6E	0	6	0	6G	0	6H	0
		- titres mis en équivalence	Ø2	0	Ø3	0	Ø4	0	Ø5	0
		- titres de participations	9U	0	9V	0	9W	0	9X	0
		- autres immobilisations financières	Ø6	0	Ø7	0	Ø8	0	Ø9	0
	Sur stocks et en cours		6N	0	6P	0	6R	0	6S	0
	Sur comptes clients		6T	0	6U	0	6V	0	6W	0
	Autres provisions pour dépréciation		6X	0	6Y	0	6Z	0	7A	0
	TOTAL III		7B	0	TY	0	TZ	0	UA	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			7C	0	UB	0	UC	0	UD	0
Dont dotations et reprises		- d'exploitation			UE	0	UF	0		
		- financières			UG	0	UH	0		
		- exceptionnelles			UJ	0	UK	0		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI									1O	0

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

certifié conforme
par le Gérant

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION

Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

certifié conforme
par le Gérant

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFiP N° 2057-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ABONDANCE — Néant ☐

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES		MONTANT BRUT (1)		À 1 AN AU PLUS (2)		À PLUS D'UN AN (3)	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	0	UM	0	UN	0
	Prêts (1) (2)	UP	0	UR	0	US	0
	Autres immobilisations financières	UT	12 000	UV	12 000	UW	0
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	0		0		0
	Autres créances clients	UX	65 421		65 421		0
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (Provisions pour dépréciation antérieurement constituée UO 0)	Z1	0		0		0
	Personnel et comptes rattachés	UY	0		0		0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	0		0		0
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	12 966		12 966		0
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	18 958		18 958		0
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	0		0		0
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP	0		0		0
	Groupe et associés (2)	VC	0		0		0
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	81 302		81 302		0
Charges constatées d'avance		VS	7 166		7 166		0
TOTAUX		VT	197 814	VU	197 814	VV	0

RENVOIS					
(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD	0	
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	0	
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF	0	

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut (1)	À 1 an au plus (2)	À plus d'1 an et 5 ans au plus (3)	À plus de 5 ans (4)
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires (1)		7Z	0	0	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	120	120	0	0
	à plus d'1 an à l'origine	VH	148 700	77 138	71 562	0
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	0	0	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	347 459	347 459	0	0
Personnel et comptes rattachés		8C	22 868	22 868	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	13 813	13 813	0	0
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	23 740	23 740	0	0
	Obligations cautionnées	VX	0	0	0	0
	Autres impôts, taxes et assimilées	VQ	711	711	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	0	0	0	0
Groupe et associés (2)		VI	13	13	0	0
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	42 413	42 413	0	0
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		Z2	0	0	0	0
Produits constatés d'avance		8L	0	0	0	0
TOTAUX		VY	599 837	VZ 528 276	71 562	0

RENVOIS						
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	0	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL	13
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	76 181			

certifié conforme
par le Gérant

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ABONDANCE | Formulaire déposé au titre de l'IR | ET | | Néant ☐

I. RÉINTÉGRATIONS

Exercice N clos le 31/12/2025

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WA	9 483
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WB	0
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	0	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	0		XE	0
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	0	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	0			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	0	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	0	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	0	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles	XX	0		XW	0
	Amendes et pénalités	WJ	0	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ	0			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI							XY	0
	Impôt sur les sociétés							I7	1 674
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	0	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI	L7	0		K7	0
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)						I8	0
		- imposées au taux de 0%						ZN	0
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs	- Plus-values nettes à court terme						WN	0
		- Plus-values soumises au régime des fusions						WO	0
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								XR	0
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT	Intérêts excédentaires	SU	0	Zones d'entreprises	SW	0		WQ	0
				Quote part de 12% des plus-values à taux zéro	M8	0			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y1	0
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	0
	TOTAL I							WR	11 157

II - DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WS	0
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.								WT	0
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc.								WU	0
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV	0
		- imposées au taux de 0 %						WH	0
		- imposées au taux de 19 %						WP	0
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure						WW	0
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB	0
	Autres plus-values imposées au taux de 19%							I6	0
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée							WZ	0
	Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:	(Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation			2A	0	)	XA	0
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							ZX	0

Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer									ZY	0
	Majoration d'amortissement									XD	0
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A)	HT	0	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	0	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	0	XF	0
					S.I.I.C. (art. 208C)	K3	0	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	0		
		ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV	0	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	0	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC	0		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	0	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	0	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB	0		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)											XS	0

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	(	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	0	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH	0	)	XG	0
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA	0	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC	0			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB	0	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD	0			
		Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	YI	0	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	0			
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL	0						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2	0

III - RÉSULTAT FISCAL

	TOTAL II			XH	0
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.	Bénéfice (I - II)	XI	11 157		
	Déficit (II-I)			XJ	0
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)		ZL	0		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)				XL	0
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)		XN	11 157	XO	0

certifié conforme
par le Gérant

DÉTAIL DES AUTRES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES	

certifié conforme
par le Gérant

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ABONDANCE — Néant ☐

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	0
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	0	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	0
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	0
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	0
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	0
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	0

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés	ZT	29 079

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler ci-dessous)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles	ZV	0	ZW	0
Provisions pour risques et charges				
Total des provisions pour risques et charges	8X	0	8Y	0
Provisions pour dépréciation				
Total des provisions pour dépréciation	9D	0	9E	0
Charges à payer				
Total des provisions pour charges à payer	9K	0	9L	0
Totaux (Cadre III)	YN	0	YO	0
Totaux à reporter au tableau 2058-A	ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1	0	0	0

certifié conforme
par le Gérant

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ABONDANCE — Néant ☐

ORIGINES				AFFECTATIONS				
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	4 817		Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	0
					- Autres réserves	ZD	-118 490
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	16 693		Dividendes		ZE	140 000
				Autres répartitions		ZF	0
Prélèvements sur les réserves	ØE	0		Report à nouveau		ZG	0
Total I	ØF	21 510		**Total II**		ZH	21 510

RENSEIGNEMENTS DIVERS

							Exercice N
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier	(	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7	0	) YQ	0
	Engagements de crédit-bail immobilier					YR	0
	Effets portés à l'escompte et non échus					YS	0
DÉTAIL DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance					YT	26 352
	Locations, charges locatives et de copropriété	(	dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	0	) XQ	56 161
	Personnel extérieur à l'entreprise					YU	3 341
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	59 667
	Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV	0
	Autres comptes	(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	3 286	) ST	77 750
	Total du poste (correspondant à la ligne FW du tableau 2052)					ZJ	223 271
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle, CFE, CVAE					YW	804
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	(	dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	ZS	0	) 9Z	4 569
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052					YX	5 373
TVA	Montant de la TVA collectée					YY	334 363
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	281 249
DIVERS	Montant brut des salaires					ØZ	190 034
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition					ØS	0
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société					ZK	0
	Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI					ZR	
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG	0
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH	0

RÉGIME DE GROUPE*									
Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre	JA	0	Plus values à 15%	JK	0	Plus values à 0%	JL	0
			Plus values à 19%	JM	0	Imputations	JC	0
Groupe : résultat d'ensemble	JD	0	Plus values à 15%	JN	0	Plus values à 0%	JO	0
			Plus values à 19%	JP	0	Imputations	JF	0
Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale				JH		N° SIRET société mère	JJ	

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS				
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social			JQ	0
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social			JR	0
Revenu brut social (si le montant est négatif)	JS	0		
Revenu brut social (si le montant est positif)			JT	0

certifié conforme
par le Gérant



12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFiP N° 2059-A-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ABONDANCE — Néant ☐

A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
	1		2	3	4	5	6
1	Matériels industriels (DEMONTE PNE	21/08/1998	1 423	0	1 423	0	0
2	Matériels industriels (COMPRESSEUF	23/11/1998	728	0	728	0	0
3	Matériels industriels (PRESSE 20T)	22/12/1999	765	0	765	0	0
4	Matériels industriels (LOT OUTILS	22/12/1999	612	0	612	0	0
5	Matériels industriels (CAISSE STOC	23/09/2003	1 603	0	1 603	0	0
6	Matériels industriels (TABLE ELEVA	24/10/2003	2 100	0	2 100	0	0
7	Matériels industriels (TABLE QUAD	24/10/2003	500	0	500	0	0
8	Mobilier (RAYONNAGE OCCASION)	31/10/2003	3 050	0	3 050	0	0
9	Matériels industriels (REDRESSEUR)	15/11/2003	7 622	0	7 622	0	0
10	Mobilier (RAYONNAGE METALLIQUE)	28/11/2003	19 300	0	19 300	0	0
11	Matériels industriels (AIR COMPRIM	31/12/2003	1 008	0	1 008	0	0
12	Matériel de bureau et matériel inf	17/06/2004	501	0	501	0	0
13	Matériel de bureau et matériel inf	24/03/2009	778	0	778	0	0
14	Matériel de bureau et matériel inf	09/03/2010	1 470	0	1 470	0	0
15	Concessions et droits similaires,	09/03/2010	2 134	0	2 134	0	0
16	Matériels industriels (OUTILLAGE D	04/05/2010	7 000	0	7 000	0	0
17	Matériels industriels (KARCHER EAU	10/06/2011	1 338	0	1 338	0	0
18	Matériels industriels (PLV QUADRO)	16/11/2011	2 850	0	2 850	0	0
19	Matériel de transport (PEUGEOT BOX	13/01/2012	6 271	0	6 271	0	0
20	Concessions et droits similaires,	09/10/2012	1 500	0	1 500	0	0
21	Matériel de transport (VO 5059 SUZ	17/11/2012	1 500	0	1 500	0	0
22	Concessions et droits similaires,	03/01/2013	1 500	0	1 500	0	0
23	Mobilier (KIT MOBILIER)	24/03/2014	2 441	0	2 441	0	0
24	Mobilier (POTELET NOIR)	14/11/2014	560	0	560	0	0
25	Matériels industriels (TREUIL WARN	27/04/2015	1 641	0	1 641	0	0
26	Dépôts et cautionnements versés (C	31/12/2015	116	0	0	0	116
27	Matériel de bureau et matériel inf	26/04/2016	633	0	633	0	0
28	Matériel de bureau et matériel inf	26/04/2016	633	0	633	0	0
29	Matériel de bureau et matériel inf	19/10/2016	556	0	556	0	0
30	Matériels industriels (NETTOYEUR H	28/10/2016	2 000	0	2 000	0	0
31	Matériel de bureau et matériel inf	01/08/2017	668	0	668	0	0
32	Matériel de bureau et matériel inf	21/06/2019	707	0	707	0	0
33	Matériel de bureau et matériel inf	19/03/2021	1 665	0	1 665	0	0
34	Matériel de transport (RG 400 - S5	02/01/2024	2 000	0	432	0	1 568

certifié conforme
par le Gérant

B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées				
	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
	7	8	9	10			11
1	0	0	0	0	0	0	0
2	0	0	0	0	0	0	0
3	0	0	0	0	0	0	0
4	0	0	0	0	0	0	0
5	0	0	0	0	0	0	0
6	0	0	0	0	0	0	0
7	0	0	0	0	0	0	0
8	0	0	0	0	0	0	0
9	0	0	0	0	0	0	0
10	0	0	0	0	0	0	0
11	0	0	0	0	0	0	0
12	0	0	0	0	0	0	0
13	0	0	0	0	0	0	0
14	0	0	0	0	0	0	0
15	0	0	0	0	0	0	0
16	0	0	0	0	0	0	0
17	0	0	0	0	0	0	0
18	0	0	0	0	0	0	0
19	0	0	0	0	0	0	0
20	0	0	0	0	0	0	0
21	2 200	2 200	2 200	0	0	0	0
22	0	0	0	0	0	0	0
23	0	0	0	0	0	0	0
24	0	0	0	0	0	0	0
25	0	0	0	0	0	0	0
26	0	-116	-116	0	0	0	0
27	0	0	0	0	0	0	0
28	0	0	0	0	0	0	0
29	0	0	0	0	0	0	0
30	0	0	0	0	0	0	0
31	0	0	0	0	0	0	0
32	0	0	0	0	0	0	0
33	0	0	0	0	0	0	0
34	2 202	634	634	0	0	0	0
35	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés		0				0
36	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		0				0
37	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		0				0
38	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement		0				0
39	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...			0	0	0	
40	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevt PMVLT			0	0	0	
41	Divers (détails à donner en extension 2)		0	0	0	0	0
	TOTAL		2 718	0	0	0	0

Cadre A : + ou - value nette à court terme	A	B	C
Cadre B : + ou - value nette à long terme (ventilation par taux)			
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%			

certifié conforme
par le Gérant

	Autres éléments : divers	Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-values taxables à 19 %
		Court terme	Long terme			
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

certifié conforme
par le Gérant



13. SUIVI DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ABONDANCE — Néant ☐

A – ÉLÉMENTS ASSUJETIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises IR)	0		0	0
	sur 10 ans	0		0	0
	sur une durée différente	2 718		2 718	0
	TOTAL 1	2 718		2 718	0

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1	0	0	0	0
		N-2	0	0	0	0
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) 0 au titre de :	N-1	0	0	0	0
		N-2	0	0	0	0
		N-3	0	0	0	0
		N-4	0	0	0	0
		N-5	0	0	0	0
		N-6	0	0	0	0
		N-7	0	0	0	0
		N-8	0	0	0	0
		N-9	0	0	0	0
		TOTAL 2	0	0	0	0

B – PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTES BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport)

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre	☐	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre	☐

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL	0	0	0	0

certifié conforme
par le Gérant



14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFiP N° 2059-C-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise ABONDANCE	Néant ☐
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%	0
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)	0
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 Ia sexies-0)	0

I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N	0		0
	N-1	0	0	0
	N-2	0	0	0
	N-3	0	0	0
	N-4	0	0	0
	N-5	0	0	0
	N-6	0	0	0
	N-7	0	0	0
	N-8	0	0	0
	N-9	0	0	0
	N-10	0	0	0

II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N	0	0		0	0
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1	0	0	0	0	0
	N-2	0	0	0	0	0
	N-3	0	0	0	0	0
	N-4	0	0	0	0	0
	N-5	0	0	0	0	0
	N-6	0	0	0	0	0
	N-7	0	0	0	0	0
	N-8	0	0	0	0	0
	N-9	0	0	0	0	0
	N-10	0	0	0	0	0

certifié conforme
par le Gérant



15. RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D-SD **2026**
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : ABONDANCE — Néant ☐

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1	0	0	0	0	0
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2	0	0	0	0	0
Total 1 et 2		3	0	0	0	0	0
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4	0	0	0	0	0
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5	0	0	0	0	0
Total 4 et 5		6	0	0	0	0	0
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7	0	0	0	0	0

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	
1	2	3	4	5
0	0	0	0	0

certifié conforme
par le Gérant



ABONDANCE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 30 000 €
11 RUE D'EPLUCHES, 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE
RCS de PONTOISE B 394 922 280

Extrait du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire de l'exercice clos le 31/12/2025

Proposition de résolution et vote de l'affectation de résultat

En date du 21/05/2026, a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de la société. Entre autres résolutions, il a été adopté la résolution suivante :

~~~

Résolution d'affectation du résultat

Il est proposé l'affectation du résultat, à savoir :

un bénéfice de 9 483 €

De la manière suivante :

Affectation de 9 483 € au compte Report à Nouveau.
- le compte Report à Nouveau est désormais créditeur de 9 483 €.

Compte tenu des réserves et reports antérieurs, le montant total des dividendes versés est de 70 000 € :
- dont 60 517 € provenant des Autres Réserves.
- dont 9 483 € provenant du Bénéfice de l'exercice.

Ces dividendes sont éligibles à l'abattement fiscal de 40 % pour les personnes physiques y ayant droit, en application de l'article 158.3 du Code Général des Impôts.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.
~~~